



Achat d'un gite avec bail commercial

Par **leperrier**, le **14/06/2008** à **00:05**

Bonjour,

Je suis sur le point d'acheter un gite avec un bail commercial de 9 ans.

Les revenus de ce gite peuvent-ils être déduits de mes remboursements d'intérêt de prêt ?
puis-je faire du déficit foncier ?

En cas de revente quelles sont mes obligations ?

Ce gite serait loué 15 semaines / an .